NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA PRÉSIDENT DU SÉNAT DU CANADA

À L'OCCASION D'UNE RÉCEPTION OFFERTE PAR L'AMBASSADEUR DU CANADA EN COLOMBIE

BOGOTÁ, COLOMBIE LE 17 JANVIER 2012

Monsieur l'Ambassadeur, Honorables parlementaires, Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Au nom des membres de ma délégation parlementaire, je tiens à remercier l'Ambassadeur Martin pour son accueil chaleureux et pour l'organisation de cette réception qui nous permet de vous rencontrer tous. Je tiens à remercier tout spécialement votre personnel qui a travaillé si fort à faire de cette réception et de notre séjour un tel succès.

Monsieur l'Ambassadeur, vous avez occupé plusieurs postes distingués dans la fonction publique canadienne. Après vos débuts à l'Agence canadienne de développement international, vous avez acquis une expérience inestimable au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international lors de vos affectations à l'étranger incluant Addis-Ababa, Ramallah, Nairobi et à Buenos Aires. C'est sans doute en tant qu'ambassadeur en Argentine et au Paraguay que vous avez acquis votre familiarité avec la culture latino-américaine — y la lengua español [et la langue espagnole]. Plus récemment, vous avez été chef adjoint du Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction, puis êtes devenu représentant du Canada à Kandahar en 2010 — deux postes qui exigent un courage et une fermeté d'âme hors du commun.

Les relations entre le Canada et la Colombie remontent au début du XIX^e siècle, alors que certaines entreprises canadiennes ont commencé à investir dans l'industrie colombienne. C'était bien avant que le Canada établisse, en 1953, des relations diplomatiques complètes avec la Colombie. Dans les années 1920, la Banque Royale du Canada comptait parmi les banques les plus importantes de la Colombie, y ayant appuyé financièrement l'exploration pétrolière. Depuis, la portée du commerce bilatéral entre nos pays a été étendue, tandis qu'un nombre considérable d'entreprises canadiennes ont commencé à s'intéresser à la Colombie, essentiellement aux secteurs de l'énergie, des mines et de l'imprimerie.

L'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie est le plus récent exemple des progrès réalisés par nos deux pays dans le domaine du commerce extérieur. En fournissant un accès accru aux marchés et en améliorant la stabilité, la transparence et la protection des investissements, cet accord aidera le Canada et la Colombie à approfondir leurs relations commerciales et leurs possibilités d'investissements tout en créant des emplois et en assurant la croissance économique dans les deux pays.

Nos pays travaillent étroitement ensemble sur la scène commerciale, mais collaborent aussi de près dans d'autres dossiers comme les droits de la personne et l'environnement. La conclusion simultanée de l'Accord de libre-échange et d'accords sur la coopération dans le domaine du travail et de l'environnement témoigne d'une relation équilibrée.

Les progrès réalisés par nos deux pays dans ces secteurs sont encourageants et le fruit du dur labeur des représentants et des gens d'affaires canadiens, y compris bon nombre de personnes qui sont ici ce soir. Je félicite les nombreux Canadiens qui travaillent sans relâche et ceux qui continuent de travailler à renforcer les liens entre le Canada et la Colombie.

En terminant, au nom des membres de ma délégation, je tiens à remercier de nouveau l'ambassadeur Martin pour sa chaleureuse hospitalité, et je propose de lever mon verre à sa santé.

Salud!